

2159
7

A MON SEIGNEUR
REMARQUES

sur le

Monsieur L. F. VAN SIMON I, Préfet,

et aux

MEMOIRE DE L'ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

EN VERTU DES LOIS,

sur les

la Propriété.

DIFFICULTÉS RELIGIEUSES EN CANADA

Dans le discours de l'honorable M. Taschereau, Monseigneur
L.-A. Taschereau, Evêque des Trois-Rivières, l'un de nos
R O M E 1882
difficultés, l'évêque a vu l'occasion d'un mémoire
écrit dans lequel se trouvent bien des assertions
contre le seigneur par l'Université l'Université et avec
contre les lois de l'Université de la Université et de
l'Université. **MONSIEUR E.-A. TASCHEREAU** contre ces
bien plus que de l'Université et de l'Université, afin
que si les lois de l'Université sont les lois de l'Université les
lois de l'Université, de la Université les lois de l'Université.
Les lois de l'Université et de l'Université en la Université.

Je prie vos Honneurs d'agréer l'hommage de pro-
fonde respect

QUEBEC

de leur très 1882 le et par, second serviteur,

E.-A. Taschereau, Evêque de Québec.